

CAHIER
DE CAMPAGNE
N°7

**POUR PROTÉGER
NOTRE INDUSTRIE,
RELOCALISER
100 PRODUITS
STRATÉGIQUES**

Nous président!

ÉDITO

DE FRANÇOIS RUFFIN



Pas de grand pays sans grande industrie : cette conviction, nous l'avons défendue contre vents et marées. Contre tous les dirigeants politiques, économiques, qui déclaraient les usines passées, dépassées, parce que ça puait et ça polluait, qu'il fallait s'en débarrasser, et ils s'en sont débarrassés. Avec les élargissements à l'Europe de l'Est, avec l'entrée de la Chine dans l'OMC, avec les délocalisations en série, avec la revente de nos fleurons. Les élites ont trahi durant des décennies.

L'industrie, c'était aussi le socle des classes populaires, qui assurait stabilité, avec un collectif, un comité d'entreprise, des salaires corrects, une place assurée. Mais tout s'est écroulé, Whirlpool, Goodyear, Honeywell, Magneti Marelli, et tant d'autres, rien que chez moi, dans la Somme. Ce sont des familles, des régions entières, qu'on a jetées dans l'incertitude. Avec des conséquences politiques, anti-démocratiques.

Et nous voilà, sous Macron, avec à la fois une industrie qui atteint le plancher des 10%, et une extrême droite qui, elle, est aux portes du pouvoir.

Le Covid fut une épreuve de vérité : nous nous sommes retrouvés à poil, incapables de produire des masques, attendant les containers sur le tarmac des aéroports. Fin de la mondialisation heureuse, le discours de nos dirigeants a changé. C'est Emmanuel Macron qui déclare que « *déléguer à d'autres notre protection*

est une folie ». C'est Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC, qui admet « *une erreur de parallaxe historique* », une « *erreur de parallaxe* » qui a brisé des millions de vies. Une trahison des élites, qui réclamerait un tribunal. Ils parlent désormais de « *souveraineté* », un terme qui, pendant des décennies, était interdit. Tant mieux. Mais en même temps, ils continuent de signer des accords de libre-échange, avec le Mercosur, avec la Nouvelle-Zélande, avec l'Indonésie, et surtout : avec l'Inde.

Il ne s'agit pas de relever, à l'aveugle, tous les tarifs douaniers de 20%, ou 30%, ou 200% comme l'a fait Donald Trump. Il nous faut un plan des 100. Les 100 produits qu'on estime stratégiques, prioritaires, essentiels à notre souveraineté, pour lesquels nous souhaitons retrouver notre autonomie. Sur les aliments, les médicaments et l'armement. Sur l'acier, évidemment, car sans acier, pas d'industrie. Sur les technologies de l'environnement. Sur ces 100 produits, on met le paquet : des barrières douanières, des taxes aux frontières, des quotas d'importation. Bref, des protections, comme nous le réclamons, avec constance, mais aussi avec solitude, depuis vingt ans.

C'est comme ça que nous avons, à Amiens, sauvé Eurolysine, le dernier fabricant de lysine en Europe, alors que la Chine produisait deux fois moins cher : en relevant les taxes de 50%.

Les choix commerciaux, d'ouverture ou de fermeture, de taxes aux frontières et de barrières douanières, ont longtemps fait l'objet de débats, dans les assemblées, entre les ministères. Et puis, on nous a fait croire que la politique commerciale n'était pas de la politique, mais juste de la technique, de l'expertise, de l'économie, que le libre-échange allait de soi. Non, pour nous, c'est une évidence forgée par vingt ans de naufrage industriel, politique, démocratique : il n'y a pas de politique industrielle sans politique commerciale. Il n'y a pas de politique environnementale non plus. Il n'y a pas de politique agricole. Il n'y a pas de politique sociale. En vérité, il n'y a pas de politique tout court.

AVANT-PROPOS

Les industries ont largement fui nos pays. Les multinationales ont fermé des sites ici, se sont implantées en Europe de l'Est et en Asie, s'y sont approvisionnées avec leurs sous-traitants. Dès les accords de Marrakech en 1994, la même logique est à l'œuvre dans l'agriculture. Ce sont les services, désormais, le design, la comptabilité, l'informatique, qui sont entrés dans la danse. Cette compétition généralisée a installé un impératif, quasiment existentiel, au cœur de nos sociétés : « Il faut être compétitif. »

Les classes populaires ont subi, subissent toujours, un choc violent : la base industrielle, qui offrait une sécurité de l'emploi, des salaires corrects, un comité d'entreprise, un treizième mois, de quoi prendre un crédit et s'installer dans la vie, cette base ne s'est pas effritée : elle s'est effondrée. Le socle a disparu. Il n'y a plus de protection, plus de stabilité, et une inquiétude s'est installée : quelle est ma place ? Et sans doute pire encore : quelle est la place pour mes enfants ?

Les quartiers populaires, adossés aux zones industrielles, ont pris cette secousse de plein fouet. Quand les emplois se sont raréfiés dans les usines, quand le goulot s'est resserré, qui en furent les premiers frappés ? Les derniers arrivés. Les immigrés et leurs enfants. Dans les villes moyennes ou les bourgs ruraux, l'usine qui ferme c'est le coin qui se vide : de ses emplois, de ses commerces, de ses jeunes qui partent à la ville.

Le chômage chez les ouvriers a triplé. Tandis qu'il est resté stable dans les professions intermédiaires. Un divorce s'est alors creusé entre les deux cœurs sociologiques de la gauche, entre « prof » et « prolo », entre classes intermédiaires et classes populaires. N'étant pas frappés, les premiers ont accepté la mondialisation, sans enthousiasme, avec une forme de passivité. Tandis que les seconds, heurtés de plein fouet, refusaient franchement sa déclinaison continentale : l'Acte unique européen, Maastricht, les élargissements à l'Est, le Traité constitutionnel. Mais cette découpe, un peu sommaire, a depuis bougé : les ingénieurs, les comptables, les designers, les développeurs sont entrés dans la grande lessiveuse de la concurrence à l'international, emplois « externalisables » en Inde ou ailleurs.

Par contre, au sommet, les dirigeants économiques, politiques, médiatiques, qui ont vanté cette « mondialisation heureuse », en tirent toujours un permanent profit. Nous tenons la mondialisation comme le phénomène-clé des quarante dernières années. Cette mondialisation est loin d'être un phénomène naturel. Nos dirigeants ont choisi, voulu, construit ce projet fou, cette machine à détruire l'humanité et le vivant, signant des traités internationaux et européens.

nos

CONSTATS

**LE GRAND DÉMÉNAGEMENT
DU MONDE A ENGENDRÉ
L'EFFONDREMENT DE NOTRE
BASE INDUSTRIELLE.**

Pendant quarante ans, nos dirigeants ont organisé le grand déménagement du monde. Au nom de la « modernisation », de la « compétitivité », de la « mondialisation heureuse », ils ont laissé partir les usines, les machines, les savoir-faire.

Première vague : dès les années 1970-1980, le textile et la sidérurgie ferment ou délocalisent.

Deuxième vague : dans les années 2000, avec l'entrée de la Chine dans l'OMC et l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, la mise en concurrence devient planétaire. On importe moins cher ce qu'on produisait hier chez nous.

Troisième vague : depuis les années 2020, le « second choc chinois » frappe les secteurs de demain — batteries, véhicules électriques, machines, panneaux solaires tandis que les prix de l'énergie post-Covid et la guerre en Ukraine fragilisent encore les sites européens. Résultat : on a perdu nos emplois industriels. On nous disait : « *Vous achèterez moins cher.* » Mais on a payé le vrai prix : des bassins d'emploi désertés, des dépendances stratégiques, et une Nation qui ne sait plus toujours produire ce dont elle a besoin.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE S'AGGRAVE AVEC LA DÉSINDUSTRIALISATION.

Le déficit commercial de la France a atteint des sommets lors de la crise énergétique, en dépassant pour la première fois 150 milliards d'euros. Première dépendance extérieure, les importations de fossiles ont alors dépassé 110 milliards d'euros en 2022, soit une perte de 4% du PIB qui a principalement enrichi les pays du Golfe, les États-Unis et la Russie.

Le déficit commercial s'aggrave encore plus nettement en dehors de l'énergie : il est passé de 23 à 45 milliards d'euros entre 2010 et 2024¹. Ce déficit croissant concerne la plupart des domaines industriels, en particulier l'automobile mais également la métallurgie, les machines et l'électronique, seuls les cosmétiques et l'aéronautique ayant un excédent clair et croissant. Au total, près d'un million d'emplois ont été perdus en 20 ans, en particulier dans la filière automobile.

Depuis le premier quinquennat de Macron, ce déclin s'est encore accentué : la légère hausse des emplois industriels souvent mise en avant est en réalité une légère baisse en nombre (en comptant l'intérim et hors production d'énergie) et une baisse significative en part de l'emploi total. Si cette baisse touche l'ensemble des pays européens (hausse de la productivité, externalisation des activités de service comme le nettoyage, l'informatique ou la comptabilité, concurrence mondiale exacerbée), **l'industrie manufacturière a nettement plus régressé en France que chez nos voisins** : elle est passée de 16% à 10% du PIB entre 2000 et 2024, contre une baisse de 19 % à 14% dans la zone euro.

1. Douanes, *Le chiffre du commerce extérieur 2024, 2025* et Cour des comptes, *10 ans de politiques industrielles*, 2024.

« 4 plans sociaux en sept ans »

CHRISTOPHE

Ouvrier dans l'industrie
dans la Somme



“ Je suis rentré chez Whirlpool en 1996, en intérim. Deux ans plus tard, j'étais embauché. J'y ai passé vingt ans. Puis l'usine a fermé. On nous a parlé de reprise, d'avenir. J'ai été repris par WN, puis par Ageco, toujours sur le même site. À chaque fois, il fallait y croire. À chaque fois, recommencer.

Après un an de chômage, j'ai retrouvé un poste chez Ynsect. On parlait d'innovation, d'usine du futur. Et puis encore un plan social. En sept ans, quatre licenciements. Mon sentiment, c'est l'écœurement. Des millions d'euros ont été mis sur la table, mais sans empêcher les fermetures. À Amiens, on a vu passer les visites, le Président Macron, les promesses de reprise, les discours sur l'industrie. Tout ça, c'est fini. Nous, on reste avec les friches, les CV à refaire, les vies qu'on recommence. ”

Les effets territoriaux de cette chute industrielle sont particulièrement négatifs pour les villes moyennes et les territoires ruraux dans lesquels l'industrie était souvent le principal employeur. Cette désindustrialisation aggrave les déséquilibres territoriaux, alors que la France est déjà le pays de l'OCDE où la concentration des richesses dans les métropoles est la plus forte¹.

La crise du Covid a souligné nos dépendances croissantes en particulier dans la santé, dans la plupart des classes de médicaments, des antibiotiques aux antalgiques en passant par les psychotropes. De façon générale, 60 à 80% des principes actifs utilisés en France sont produits hors Union Européenne, principalement en Chine et en Inde, contre 20% il y a 30 ans. Les productions étant concentrées sur un faible nombre de sites de productions et déléguées à de multiples acteurs externes, lorsqu'un problème technique survient dans la chaîne de production et/ou de distribution, cela peut résulter en une rupture d'approvisionnement du territoire français et, éventuellement, une rupture de soin pour les patients français. D'autant plus que certains laboratoires peuvent utiliser les ruptures comme arguments de négociation de prix.

Notre dépendance est également très critique dans le numérique, à la fois dans l'industrie (semi-conducteurs) et les services, où la dépendance aux États-Unis est quasi-totale pour les logiciels et le cloud. Les services numériques ajoutent au déficit extérieur de la France plus de 40 Mds/an. Et l'élite macroniste en est complice : Édouard Philippe a aggravé cette dépendance en confiant en 2019 la plateforme nationale des données de santé à Microsoft.

1. Caisse des dépôts – Portier, *L'état des disparités socio-territoriales françaises*, 2024.

LES MASQUES : SYMPTÔME D'UNE SOUVERAINETÉ SI TÔT AFFICHÉE, SI TÔT ABANDONNÉE.

Au printemps 2020, la France découvre qu'elle manque de tout : des masques, des blouses, des respirateurs, des médicaments. Alors Emmanuel Macron monte à l'usine Kolmi-Hopen, près d'Angers, et promet l'indépendance : plus jamais ça, plus jamais dépendre de l'autre bout du monde pour protéger nos soignants, nos caissières, nos vieux.

Et, pendant quelques mois, le pays s'y remet. Des industriels investissent. Des machines sont achetées. Une filière française du masque renaît. L'État met de l'argent public. Des ouvriers produisent. Des patrons de PME y croient. Des collectivités commandent français. On se dit : voilà, cette fois, on a compris.

Mais très vite, le vieux monde revient. Les appels d'offres repartent au moins cher. Les acheteurs publics regardent le prix, pas le pays. Les masques chinois reviennent, cassent les prix, remportent les marchés... Et les usines françaises tournent à vide.

Le masque français, c'était une leçon. Une leçon simple : il ne suffit pas de dire « souveraineté ». Il faut protéger les marchés, orienter les achats publics, sécuriser les volumes, garantir des stocks, préférer la production locale quand il s'agit de biens vitaux. Sinon, la souveraineté reste un discours. Et la prochaine crise nous retrouvera comme la précédente : à attendre des avions venus de Chine.

LES BAISSES DE SALAIRES ET D'IMPÔTS N'ONT AUCUN EFFET SUR LA SACRO-SAINTE « COMPÉTITIVITÉ ».

L'ensemble des évaluations menées sur les politiques mises en œuvre depuis 2014 ont démontré l'absence d'effet sur l'emploi et les exportations des industries des plus de 80 Mds/an de baisse de prélèvements engagés. Un effet nul qu'il s'agisse du CICE, des cotisations familiales, de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés ou du crédit d'impôt recherche pour les grands groupes¹.

Cette absence d'effet des baisses massives de prélèvements s'explique notamment par un large saupoudrage sans ciblage stratégique. L'industrie demeure le parent pauvre ne représentant que 15% des plus de 150 Mds/an d'aides aux entreprises selon la Cour des comptes et France Stratégie. De plus, les allègements concernent surtout les bas salaires, alors que les rémunérations sont plus élevées dans les industries qu'ailleurs, au prix d'une « smicardisation » des salaires dans la plupart des autres secteurs.

Les aides aux entreprises sont tellement nombreuses et mal suivies que même la commission d'enquête du Sénat Rietmann-Gay de 2025 n'a pas pu obtenir la répartition des aides reçues selon la taille des entreprises² ! Il est en revanche clair que les grandes entreprises sont celles qui bénéficient le plus des aides fiscales (ex. Crédit d'impôt recherche) et des subventions, alors qu'elles ont supprimé 170 000 emplois entre 2012 et 2022, la plupart des créations d'emplois ayant été portées par les microentreprises et PME selon l'étude de l'Insee sur les créations d'emplois entre 2012 et 2022.

1. Voir notamment CAE, *Baisses des charges : stop ou encore ?*, 2019 ; France Stratégie, *Comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité*, 2021 ; OCDE, *Note incitations fiscales à la R&D*, 2020 ; CNEPI, *Évaluation du crédit d'impôt recherche*, 2021 ; CPO, *Redistribution et innovation*, 2022.

2. Voir également France stratégie, *Politiques industrielles*, chapitre 4, 2020 ; HCSP, *Les aides aux entreprises en France*, 2025 ; Aron et Michel-Aguirre, *Le grand détournement*, 2025.

LE SCANDALE SANOFI : L'ARGENT PUBLIC POUR FINANCER LES ACTIONNAIRES, PAS LES LABOS DE RECHERCHE !

Sanofi devait être notre outil de souveraineté sur le médicament. Mais en dix ans, Sanofi a **supprimé 4 000 postes de chercheurs dans le monde, dont 2 000 en France**. Le groupe a vendu ou fermé sept sites de R&D et fermé ou vendu six sites de production. Il a abandonné des secteurs vitaux : antibiotiques, cardiologie, neurologie, Alzheimer, diabète.

Pendant ce temps, l'argent public coulait à flot. Sanofi a perçu **plus d'un milliard d'euros de crédit d'impôt recherche en dix ans**, sans compter le CICE et les autres subventions. Et pour quoi ? En 2019, Sanofi versait 3,8 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, cinquante années de Téléthon, tout en supprimant un tiers de ses chercheurs en France et dans le monde. Au deuxième trimestre 2026, le groupe affichait 5,5 milliards de dividendes versés aux actionnaires, +5% en un an !

Voilà le scandale : l'argent public devait financer la recherche, pas accompagner sa destruction. Il devait protéger nos laboratoires, nos chercheurs, nos molécules, notre souveraineté sanitaire. Au lieu de cela, les contribuables paient, les actionnaires encaissent, les chercheurs partent, et la Nation perd la maîtrise de ses médicaments.

La baisse récente des « impôts de production » (en particulier la CVAE) a principalement bénéficié aux services et à la grande distribution qui ont perçu près des trois quarts de cette mesure. L'absence d'efficacité de cette nouvelle baisse d'impôts a été confirmée par l'évaluation de l'IPP de 2025. Contrairement à ce qui est souvent relayé sur ce sujet, l'excès en France des impôts de production pour la seule industrie n'est pas de 15 ou 20 milliards d'euros par an, mais de moins de 5 milliards d'euros par an à périmètre comparable, selon France Stratégie qui est pourtant un organe gouvernemental, sachant que les entreprises françaises bénéficient « en face » de davantage de subventions qu'en Allemagne, notamment pour l'apprentissage.

Même les soutiens davantage ciblés sur les industries comme France 2030 sont considérés comme peu efficaces par la Cour des comptes. Versées sous forme de subventions sans conditions et de participations au capital, elles ont particulièrement bénéficié à des grands groupes qui délocalisent ou à des start-ups peu stratégiques. L'effet sur les investissements étrangers mis en valeur dans « Choose France » s'est également révélé limité, avec peu d'emplois dans les projets annoncés... et beaucoup de projets finalement nettement plus limités qu'annoncés¹.

Au final, l'emploi industriel n'a que très légèrement augmenté de 60 000 depuis 2019 mais principalement dans la production d'énergie et l'alimentaire. Un bilan dérisoire compte tenu des centaines de milliards d'euros saupoudrées depuis !

1. Le Monde, « Beaucoup d'investissements étrangers mais peu d'emplois », mai 2023 et « L'utilisation faite du baromètre sur l'attractivité de la France est parfaitement trompeuse », mai 2024.

LA CONCURRENCE LIBRE ET (BIEN) FAUSSÉE EST AU CŒUR DE LA CHUTE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE.

Alors que la Chine subventionne massivement ses industries exportatrices', l'UE se laisse faire : elle réplique toujours trop partiellement, toujours trop timidement. La taxe douanière sur certains véhicules électriques les plus subventionnés annoncée fin 2024 est la bienvenue mais arrive beaucoup trop tardivement. De plus, elle ne concerne pas les composants et batteries dont les importations continuent à augmenter, comme le souligne *Transport & Environnement* en juillet 2026. Même l'Allemagne qui a longtemps bénéficié de l'essor asiatique est dorénavant mise en difficulté par le « second choc chinois » qui combine une baisse des importations de véhicules européens et une hausse des exportations de machines-outils, dans un contexte de crise de l'industrie lourde liée à la hausse des prix du gaz.

Toujours trop tardive, la proposition de règlement de l'UE sur l'accélérateur industriel prévoit l'introduction d'une « préférence européenne » dans la commande et les aides publiques...Alléluia ! L'UE serait-elle devenue enfin protectionniste ? Pas vraiment... cette préférence ne concerne que 15% de l'industrie et inclut tous les États ayant un accord douanier ou de libre-échange avec les 27, soit la quasi-totalité de la planète... en dehors de la Chine, avec laquelle l'écart de coût est le plus souvent situé entre 30 et 40%².

1. OCDE, *Les subventions industrielles atteignent leur plus haut niveau depuis la crise financière mondiale*, 2026. Ces aides ont pu atteindre 10% du chiffre d'affaires dans certains secteurs récemment (ex. semi-conducteurs), avec des taux jusqu'à 8 fois supérieurs à ceux des autres pays de l'OCDE.

2. Sénat, *Rapport sur le projet de règlement sur l'accélérateur industriel*, juin 2026 et *Transport & Environnement*, « Boosting Made-in-UE... with the IAA », 2026.

Pour l'agriculture, le laisser-faire est total : les « tolérances » des traités de libre-échange (Mercosur, Canada, Nouvelle-Zélande, Maroc...) autorisent l'importation d'aliments contenant des substances dangereuses interdites en France et dans l'UE. Cette concurrence déloyale, à la fois sanitaire, sociale et environnementale, pèse directement sur nos agriculteurs : pendant que des produits importés entrent sur notre marché avec des exigences moindres, les cultures et les élevages français supportent jusqu'à 40 % de surcoûts liés au respect de nos normes selon le rapport Veblen sur les mesures miroirs. Résultat : depuis 2022, notre déficit agroalimentaire explose.

Enfin, l'Union européenne et la France ont bien commencé à encadrer le numérique : règlement sur les services numériques, règlement sur les marchés numériques, règlement sur l'intelligence artificielle. Sur le papier, l'Europe a même souvent une longueur d'avance juridique. Mais la règle ne suffit pas quand on a perdu la maîtrise industrielle et technologique. Les plateformes, les moteurs de recherche, les systèmes d'exploitation, les clouds, les modèles d'intelligence artificielle, les semi-conducteurs les plus avancés restent largement dominés par les géants américains. Notre retard est productif : si nous ne produisons pas nos propres infrastructures numériques, nos propres capacités de calcul, nos propres clouds souverains, nos propres technologies critiques, nous resterons des consommateurs surveillés, des clients dépendants, des régulateurs sans prise sur la matière même du pouvoir numérique.

LA DÉRÉGULATION DES PRIX DES ÉNERGIES AGGRAVE LE DÉCLIN DES INDUSTRIES LOURDES MALGRÉ LES AVANTAGES HISTORIQUES DE LA FRANCE.

Lors de la crise énergétique de 2021-2023, la facture d'électricité des entreprises a augmenté de plus de 100% malgré les coûteux boucliers tarifaires. Voire parfois beaucoup plus pour les entreprises énergivores abonnées à des offres libres, des boulangeries aux PME industrielles.

Plus largement, **les industries « lourdes » sont dorénavant nettement plus pénalisées par les factures énergétiques que par le coût du travail.** La hausse du prix des énergies (+100% en moyenne dont les trois quarts liés à l'électricité) a coûté 12 Mds €/an supplémentaires pour l'industrie, malgré plus de 20 milliards d'euros de boucliers publics pour les entreprises en 2022-2023. Cette explosion a surtout pénalisé les industries lourdes (acier, verre, chimie) car elles sont très énergivores : l'énergie représente jusqu'à 15% du coût total de production, voire davantage pour certains produits.

Résultat : la production des industries lourdes a chuté de 20% depuis 2021 surtout en raison de la hausse des prix des énergies. Cette baisse de production fragilise d'autant les industries, aggrave les délocalisations, alors que la part des importations est également en hausse de plus de 20% depuis 2021. Les emplois industriels, en baisse en part de l'emploi total, avaient très légèrement augmenté de 60 000 depuis 2019, mais principalement dans la production d'énergie et dans l'alimentaire. En revanche, l'emploi stagne voire baisse dans les autres industries, avec - 22 000 emplois en 2025 selon l'Insee.

notre

PROJET

**REPRENDRE
SUR LES PRO
ESSENT**

RE LA MAIN
PRODUCTIONS
TIELLES

notre

PROJET

**REPRENDRE LA MAIN
SUR LES PRODUCTIONS
ESSENTIELLES**



RELOCALISER 100 PRODUITS STRATÉGIQUES POUR SORTIR DE LA DÉPENDANCE.

Notre priorité est simple : la France doit produire à nouveau ce dont elle a besoin pour vivre, se soigner, se déplacer, se chauffer, se nourrir, se défendre. On ne peut pas parler de souveraineté avec des usines fermées, des médicaments importés, des pièces introuvables, des batteries venues d'ailleurs, des engrais ou des machines que nous ne savons plus fabriquer.

Depuis des décennies, nos dirigeants ont choisi une autre voie : attirer les capitaux étrangers, dérouler le tapis rouge aux multinationales, célébrer les investisseurs de passage, sans se demander assez ce que le pays savait encore produire lui-même. On inaugurerait des « Choose France » à Versailles pendant que la balance commerciale plongeait, pendant que nos dépendances se creusaient, pendant que des secteurs entiers passaient sous contrôle étranger ou partaient à l'autre bout du monde.

Nous voulons inverser la logique. L'objectif n'est pas d'avoir une économie fermée, repliée sur elle-même, mais une économie capable de tenir debout en cas de choc. Le Covid nous l'a rappelé brutalement : quand la crise arrive, les cargaisons se bloquent, les frontières se ferment, les prix flambent, et chacun garde pour soi ce qui est vital. Demain, d'autres crises viendront : climatiques, géopolitiques, sanitaires, énergétiques. Gouverner, c'est s'y préparer.

FAMILLES ET EXEMPLES DES « 100 À RELOCALISER EN PRIORITÉ.

● **INDUSTRIE LOURDE/ÉNERGIVORE**

Acier, aluminium, verre, ciment, papier-carton, carbonates, caoutchouc, raffinage...

● **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Véhicules électriques, batteries, éoliennes, pompes à chaleur (air-eau et air-air), photovoltaïque, bois d'œuvre et bois-énergie, isolants, turbines de centrales électriques, matériel roulant ferroviaire...

● **DÉFENSE ET SÉCURITÉ**

Grands équipements de défense (souveraineté à maintenir pour les sous-marins, frégates, avions de combat), poudre, obus, drones, ravitailleurs, brouilleurs, radars, satellites, bombardiers d'eau, camions militaires et de pompiers....

● **MATÉRIAUX-MÉTAUX CRITIQUES** (transversal transition-défense-numérique)

Terres rares pour aimants, lithium, tungstène, titane, platine, antimoine, magnésium, graphite, nickel, cuivre...

PRODUITS »

● **NUMÉRIQUE** (services et composants transversaux)

Software : Cloud souverain, data-mining, modèles IA, cyberdéfense, moteur de recherche...

Hardware : semi-conducteurs, câbles sous-marins...

● **AGRO-ALIMENTAIRE**

Protéines végétales, engrais, tracteurs, céréales, produits laitiers, volailles, tomates, sucre / saccharose...

● **PRODUITS DE SANTÉ**

Antibiotiques (amoxicilline, ciprofloxacine), anticancéreux (méthotrexate), antalgiques (paracétamol, morphine), psychotropes (lithium, sertraline, fluoxétine, bromazépam), vaccins (Gardasil), IRM, masques, surblouses...

Nous lancerons donc une grande stratégie de relocalisation ciblée autour de 100 produits prioritaires. Pas une liste de communication : une liste de combat. Quels médicaments devons-nous produire en France ? Quels composants électroniques ? Quelles machines industrielles ? Quels équipements agricoles ? Quels matériaux pour la transition ? Quels produits alimentaires essentiels ? Quels biens pour la défense, la santé, l'énergie, les transports ?

Cette liste sera établie dans les premiers mois du mandat, avec les salariés, les ingénieurs, les chercheurs, les industriels, les PME, les collectivités, les filières agricoles et les syndicats. Puis, pour chaque produit, nous fixerons une feuille de route : aider les industries les plus fragiles, sécuriser les commandes, protéger le marché quand c'est nécessaire, conditionner les aides publiques, orienter la commande publique, former les ouvriers et les techniciens, mobiliser l'investissement, reconstruire les chaînes de valeur.

Nous ne voulons plus d'une France vitrine, qui attire des capitaux mais perd ses usines. **Nous voulons une France atelier, une France ferme, une France laboratoire** : un pays qui sait faire, qui sait transmettre, qui sait produire, et qui ne dépend pas des autres pour ses besoins vitaux.

PROTÉGER NOS INDUSTRIES N'IMPLIQUE PAS DE BAISSER SANS FIN LES SALAIRES ET LES IMPÔTS.

Depuis trente ans, on nous sert la même soupe : pour sauver l'industrie, il faudrait baisser le « coût du travail ». Traduction : rogner les salaires, les cotisations, la Sécu, les droits. On l'a fait. Des dizaines de milliards d'exonérations, de CICE, de baisses d'impôts. Et pourtant les usines ont continué à fermer, les machines à partir, les savoir-faire à disparaître. Le problème n'est pas que l'ouvrier français serait trop cher. Le problème, c'est qu'on l'a mis en concurrence avec des pays où les salaires sont plus bas, les normes plus faibles, les contrôles plus rares, l'énergie moins chère, les subventions plus massives. On a désarmé nos usines, puis on a demandé aux salariés de payer la défaite.

Nous refusons cette arnaque. **La France ne redeviendra pas une puissance industrielle en devenant un pays low cost.** Les vrais leviers sont ailleurs : une énergie accessible pour les industriels, des protections contre les concurrences déloyales, de la commande publique pour le « Made in France », des normes sanitaires et environnementales pour protéger nos producteurs. Désormais, l'argent public doit servir à produire ici. Pas à financer des groupes qui encaissent les aides puis délocalisent. Pas à nourrir des actionnaires qui ferment les sites. Celui qui touche l'argent public garde les emplois, investit dans les usines, forme les salariés, respecte les sous-traitants. Sinon, il rembourse.

Nous voulons des usines, pas des discours. Des machines, pas des slides. Des ouvriers respectés, pas des variables d'ajustement. La souveraineté industrielle commence là : **protéger ce que nous fabriquons**, au lieu d'appauvrir ceux qui fabriquent.

FAIRE DE L'ÉCOLOGIE UNE ARME CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE ET IMPOSER UN RAPPORT DE FORCE À LA COMMISSION EUROPÉENNE.

Les droites nous répètent que l'écologie tuerait l'industrie, tuerait l'agriculture, tuerait l'emploi. C'est faux. Ce qui les tue, c'est le libre-échange sans règles. Ce qui les tue, c'est d'imposer des normes à nos producteurs, puis d'ouvrir grand nos frontières à des produits fabriqués moins cher parce qu'ils ne respectent pas les mêmes règles.

Nous voulons retourner la perspective. **La transition écologique ne doit plus être une punition pour ceux qui produisent en France.** Elle doit devenir une protection. Mais à chacun de faire sa part : quand l'argent public soutient l'industrie, il est légitime d'exiger le respect de nos normes sanitaires, sociales et environnementales et que cela crée des emplois ici. Pas question que les subventions françaises ou européennes servent à acheter la désindustrialisation française.

La France a deux armes dans la bataille écologique. D'abord, nous sommes un marché de taille significative, un débouché important pour nos voisins européens. Ensuite, notre électricité est parmi les plus décarbonées d'Europe. Quand une usine tourne en France, elle peut produire plus proprement que dans bien des pays voisins. La France alimente déjà une partie de l'Europe en électricité bas-carbone. Ce n'est pas rien. C'est un levier. Alors servons-nous-en dans le rapport de force.

Nous ne devons plus accepter une Europe qui profite de notre électricité décarbonée, mais nous enferme dans des marchés énergétiques spéculatifs et dans un libre-échange déloyal. Si l'Europe veut l'électricité française, si elle veut la transition, alors elle doit aussi protéger les usines et les fermes qui la font vivre. Fin du marché roi : place à la protection écologique de nos productions.

nos

PROPOSITIONS

**PROTÉGER NOTRE INDUSTRIE,
RELOCALISER 100 PRODUITS.**

Face à l'échec des politiques néolibérales de ces dernières décennies, nous proposons d'engager une nouvelle politique de « protection stratégique » de nos industries les plus critiques fondée sur cinq grands ensembles de propositions :

- **Protéger nos productions des concurrences déloyales croissantes** par des mesures d'urgence : mettre fin aux négociations d'accords de libre-échange, mobiliser des aides d'urgence lorsque les protections douanières de l'UE sont insuffisantes et imposer les mêmes normes sanitaires à l'ensemble des aliments et autres produits importés.

- **Favoriser les achats de produits « made in France » par tous les moyens** : un « Buy French Act » pour aller vers 80% de commande publique localisée en France, 100% des aides à la transition conditionnées à des empreintes écologiques minimales et 100% des produits de grande consommation avec un étiquetage clair des origines.

- **Réorienter les soutiens aux entreprises et mobiliser l'épargne nationale** : privilégier les participations dans les PME-ETI aux aides versées sans conditions aux start-ups ou aux multinationales et prendre le contrôle des entreprises les plus stratégiques (ex. pôle public du médicament), en s'appuyant sur une mobilisation croissante de l'épargne nationale.

- **Garantir les prix énergétiques les plus abordables aux industries « lourdes »** (ex. métallurgie, chimie) : sortir l'électricité du marché pour réguler les prix, maîtriser les pointes de consommation électrique pour réduire les coûts de production et subventionner l'électricité pour les industries au moins autant que nos concurrents.

- **Revaloriser les métiers industriels et les formations professionnelles** : garantir de meilleurs salaires, horaires et carrières et recentrer les formations supérieures, en alternance et continues vers les métiers de l'industrie.

PROTÉGER NOS PRODUCTIONS DES CONCURRENCES DÉLOYALES CROISSANTES PAR DES MESURES D'URGENCE ET UN RESPECT STRICT DE NOS NORMES SANITAIRES.

Proposition 1

METTRE FIN AUX NÉGOCIATIONS D'ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET ATTÉNUER LES EFFETS DES TRAITÉS EN VIGUEUR.

Dès notre arrivée au pouvoir, nous mettrons un terme aux négociations pour les accords de libre-échange avec la Malaisie, la Thaïlande, les Emirats Arabes Unis, ou encore les Philippines. Nous refuserons également la ratification du CETA (accord de libre-échange avec le Canada). L'Union européenne est l'entité impliquée dans le plus d'accords de libre-échange dans le monde (plus de 70 pays). Il est temps de mettre fin à cette fuite en avant.

Afin d'empêcher d'aggraver encore la hausse des importations déloyales, nous proposons aussi de déclencher, dès notre arrivée au pouvoir, **les mesures de sauvegarde de l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur**. Nous mettrons également en place une enquête officielle approfondie sur les impacts immédiats de l'entrée en vigueur de cet accord.

La récente suspension des importations de bœuf et de volaille brésilienne pour raisons sanitaires nous montre une chose : l'Union européenne a signé des dizaines de traités de libre-échange sans en évaluer les conséquences sanitaires, écologiques et économiques. Les contrôles sanitaires des importations — notamment venant d'Amérique du Sud, d'Inde et de Nouvelle-Zélande — seront renforcés, pour suspendre ces accords dès que la santé des citoyens français est mise en danger.

D'après un rapport d'information de l'Assemblée nationale sur les accords de libre-échange, les contrôles officiels reposent trop peu sur des contrôles aléatoires, ces contrôles aléatoires sont insuffisants faute d'un budget adapté, et certaines substances interdites ne sont plus contrôlées. Il est temps de reprendre la main sur les marchandises qui arrivent dans nos foyers et nos assiettes !

Si la balance commerciale européenne est de nouveau positive depuis 2023, il convient de souligner une différence nette entre les États membres. Ainsi d'après ce même rapport, *« 18 des 27 des États membres faisaient état, [en 2021], d'une balance commerciale déficitaire »*, la France ayant elle un bilan négatif. Cet état de fait mérite de poser la question de la signature de nouveaux accords de libre-échange, qui profitent à quelques États pendant que l'industrie et l'agriculture françaises payent les pots cassés.

Proposition 2

MOBILISER DES PROTECTIONS D'URGENCE ET CHANGER D'ÉCHELLE LE RAPPORT DE FORCE AVEC LA COMMISSION POUR DES PROTECTIONS RENFORCÉES.

L'Union européenne - de par sa conception ultra-libérale de l'économie - ne laisse que très peu de marges de manœuvre aux États membres pour protéger leurs industries des concurrences déloyales. En effet, la politique douanière et commerciale est une compétence exclusive de l'Union européenne, empêchant un État membre d'instaurer des droits de douane ou des restrictions quantitatives à l'import (articles 30 et 34 du TFUE). Ce constat étant posé, il existe des outils permettant de sauvegarder les sites de production français face à la concurrence déloyale extra-européenne.

Les États membres ont le pouvoir de mettre en œuvre des aides qui — indirectement — protégeront les industries nationales. D'une part, conformément au nouveau cadre relatif aux aides d'État (CISAF), la France peut mettre en place des aides à la production de technologies vertes, à la réduction temporaire des prix de l'électricité en faveur des entreprises grosses consommatrices d'énergie, ou encore à la modernisation des installations industrielles. D'autre part, l'article 107 du TFUE permet de mettre en place des aides destinées à favoriser le développement économique de régions en difficulté économique. Nous exploiterons ces possibilités à plein, pour soutenir les industries faisant face à une concurrence internationale injuste.

En ce qui concerne les sites de production français soumis à une concurrence déloyale extra-européenne, nous mettrons en place un **régime d'aides d'État ciblé destiné aux secteurs les plus en difficulté** (acier, aluminium, médicaments). Son objectif

premier sera de compenser le dumping réalisé par nos concurrents via des subventions massives à l'export. Ces aides seront conditionnées au maintien d'emplois en France pendant au moins 10 ans, et à la décarbonation de ces sites industriels sous 10 ans. Conformément à l'article 107 paragraphe 3 du TFUE, ces aides seront majorées pour les régions en difficulté face à la désindustrialisation, à l'instar des Hauts-de-France.

Les protections européennes sont particulièrement limitées pour les industries énergivores (acier, verre, aluminium, chimie) qui subissent pourtant une concurrence accrue à la fois asiatique et américaine, où les productions bénéficient de subventions massives et de prix du gaz nettement moins élevés qu'en Europe. Alors que les industries sont soumises au marché carbone (ETS), de nombreux biens manufacturés n'y sont pas soumis, ce qui risque d'aggraver encore la désindustrialisation en cours. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) permet depuis 2026 d'imposer à certains produits de base énergivores (ex. acier, aluminium, ciment, engrais) la même taxe carbone que celle payée par les industries de l'UE. Les législateurs européens sont en train d'élargir ce mécanisme à des centaines de biens manufacturés, mais certaines technologies clés en sont toujours exclues, à l'instar des cellules photovoltaïques (massivement importées de Chine) et des produits chimiques (une des industries mondiales les plus polluantes). De plus, le MACF reste un outil facile à contourner — comme reconnu par la Commission européenne elle-même —, il s'agira donc de renforcer les contrôles aux importations.

NOUS POUVONS FAIRE CHANGER D'ÉCHELLE NOTRE RAPPORT DE FORCE AU SEIN DE L'UE.

Notre stratégie pour augmenter le rapport de force de la France dans l'UE peut notamment s'appuyer sur **notre rôle central dans l'approvisionnement de l'Europe en électricité à bas coût et décarbonée**. La France pourrait suspendre ses projets d'interconnexion et limiter ses exports d'électricité à bas coût. L'impact sur les prix de l'électricité de nos voisins serait alors élevé et croissant, notamment pour l'Allemagne-Belgique et les pays d'Europe centrale.

Cette suspension serait d'autant plus légitime que l'Allemagne est la principale bénéficiaire de notre électricité abondante à bas coût, mais ne respecte pas ses obligations d'investissements dans son réseau et vient d'engager des subventions massives de l'électricité pour ses propres industries.

Cette stratégie de « pression » sur la Commission à travers la limitation des interconnexions et des exportations d'électricité à bas coût a notamment été défendue par Olivier Lluansi lors d'une audition récente au Sénat¹. La France restera évidemment un partenaire fiable pour la sécurité d'approvisionnement en cas de risque de black-out, mais elle peut légitimement limiter ses exports pour sauvegarder son industrie et sa souveraineté.

1. Cela s'appuie également sur la dénonciation croissante de l'asymétrie des « gains » liés au marché européen de l'électricité par DG Trésor, *Les interconnexions électriques*, 2026, Finon et Beeker, *Interconnexions électriques : tous les systèmes sont loin d'être gagnants*, 2026 et IFRI-Nuc, *L'Allemagne maintient sa zone de prix unique dans l'électricité : implications*, 2026.

Proposition 3

INTERDIRE LES IMPORTATIONS NE RESPECTANT PAS NOS NORMES SANITAIRES.

Les « tolérances » des traités de libre-échange autorisent l'utilisation pour les importations de substances interdites en France et dans l'UE (ex. certains pesticides, OGM, etc.). Ces concurrences déloyales aggravent les pertes de compétitivité, notamment vis-à-vis des pays extérieurs à l'UE, dont au moins la moitié des imports devraient être interdits en raison de leur utilisation de substances interdites pour les producteurs français.

Des possibilités juridiques existent pour contrer le « frein des règles de l'UE » régulièrement invoqué pour ne rien faire. **À l'échelle nationale, les mesures d'urgence ou clauses de sauvegarde « sanitaires »** prévues par le règlement européen 178/2002 (art.54) peuvent déjà être utilisées pour interdire l'importation de produits utilisant des substances interdites dans l'UE ou en France, en raison de « risques sérieux » pour la santé ou l'environnement constatés par l'Anses. En complément, la régulation des importations nécessite l'étiquetage de l'origine des aliments transformés, prévu en théorie depuis 2021 par la loi Egalim 2, mais toujours sans décret.

De même, **tout produit importé devra dorénavant respecter nos normes sanitaires**, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Au-delà des aliments, les rares contrôles des produits importés soulignent les taux de non-conformité majeurs de certains produits. Le contrôle par les douanes des textiles de l'ultra-fast fashion en 2026 a révélé que 70% des produits contrôlés à la douane étaient « non conformes » et 45% « dangereux ». L'industrie textile possède toujours un savoir-faire en France, et nous protégerons les usines actuelles et les nouveaux projets de ces concurrences déloyales massives et dangereuses.

Le dumping social et climatique pratiqué par la Chine doit cesser ! En Picardie, le cas de la lysine est symptomatique de ces attaques agressives de nos concurrents. Ainsi, les producteurs chinois ont drastiquement baissé leur prix, attirant même l'attention de la Commission européenne qui a lancé une enquête anti-absorption en avril 2026. Les producteurs européens, soumis à des normes sociales et environnementales plus exigeantes, sont en effet mis en difficulté. Cela illustre la nécessité de renforcer la défense commerciale contre le dumping climatique et social chinois afin de préserver notre souveraineté industrielle.

Pour retrouver une politique commerciale forte et protectrice de la population, nous devons passer par un renforcement des douanes et de la DGCCRF. Cette dernière est passée de 3 700 fonctionnaires en 2007 à 2 800 en 2025. Nous devons, a minima, retrouver les niveaux de 2007, puis renforcer ses effectifs afin de lutter face aux pratiques trompant les consommateurs et faire respecter nos normes sanitaires aux produits importés. La Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) doit elle aussi voir ses moyens renforcés puisque seules 17 000 personnes y travaillent aujourd'hui, contre environ 22 000 dans les années 1980. Les sanctions prévues devront être systématiquement dissuasives en termes de montants d'amendes immédiates et d'interdiction d'importer.

Ces effectifs de contrôle supplémentaires permettront également de rendre effective la mise en oeuvre d'autres mesures, comme l'étiquetage des origines et la fiabilité des labels, dont notamment le « Made in France ».

LE CAS DE LA LYSINE : SE PROTÉGER DU DUMPING CHINOIS.

Eurolysine, sur la zone industrielle nord d'Amiens, est la dernière usine de lysine en Europe, un acide aminé reconnu comme « stratégique », qui sert à l'élevage (de porcs, de poulets) ainsi qu'à des médicaments. Mais sur ce marché, la Chine pratique le dumping, et envahit notre continent avec sa lysine, deux fois moins chère... et cinq fois plus polluante !

En 2024, grâce à la mobilisation des syndicats, de la direction et des élus, l'usine était sauvée. Avec, d'une part, le rachat par le groupe Avril, et des garanties d'investissement. Avec, surtout, d'autre part, la mise en œuvre de **taxes douanières à hauteur de 50%** sur les importations chinoises.

Voilà qui a permis, dans un premier temps, à l'usine de redémarrer et même de redevenir rentable. Mais les industriels chinois ont aussitôt réagi, en divisant leurs prix par deux, de manière à envahir le marché européen, à détruire le dernier fabricant sur notre continent, et à se retrouver bientôt en situation de monopole. D'où la demande de la direction et des syndicats de relever à nouveau les taxes aux frontières de 100%.

Cette situation illustre la nécessité de nous protéger. Par des barrières douanières, par des quotas d'importation. Sans cela, pas de souveraineté, ni de transition écologique. Comme le dit Samir Benyahya, délégué CFTD chez Eurolysine, *« il faut remettre le mot "protectionnisme" à la mode pour conserver de l'industrie en France »*.

**UN « BUY FRENCH ACT »
POUR ALLER VERS 80%
DE COMMANDES ET D'AIDES
PUBLIQUES POUR LES
PRODUITS FRANÇAIS ET 100%
D'ÉTIQUETAGE CLAIR
DES ORIGINES.**

Proposition 1

**RENFORCER LA COMMANDE
PUBLIQUE « NATIONALE ».**

Si la commande publique est pour l'essentiel « domestique » dans les travaux, les importations sont beaucoup plus massives pour les commandes de biens industriels qui représentent plus de 90 milliards d'euros par an selon l'Observatoire économique de la commande publique de mars 2026. Si la part des importations pour les commandes publiques de biens semble majoritaire, le manque de données récentes sur ce sujet est révélateur de la sous-utilisation de la commande publique pour soutenir les productions françaises. Enfin, dans le domaine des services, les logiciels et clouds utilisés par les administrations sont très fortement dépendants des États-Unis, ce qui pose à la fois des problèmes économiques et de souveraineté.

Pour les commandes publiques de produits industriels, **nous proposons de renforcer les conditions de production en France**, en particulier des composants des produits de « défense » qui doivent approcher les 100% de fabrication en France, de la métallurgie à l'électronique en passant par les textiles de sécurité.

Parmi les principaux potentiels de relocalisation, les restaurations collectives représentent près de 10% des achats d'aliments, qu'elles importent en majorité. Il existe déjà une pseudo-obligation d'atteindre 50% d'aliments durables (AOP ou bio) dans ce domaine, mais elle est insuffisante et peu contrôlée. Nous proposons donc de soutenir une obligation renforcée permettant d'aller vers **80% de produits issus d'une agriculture durable dans les cantines**, ces aliments étant pour l'essentiel produits en France.

Afin de réduire la dépendance en logiciel, nous proposons de développer un éco-système basé sur le logiciel libre et les communs numériques. La commande publique, pour les systèmes informatiques de l'administration, sera le moteur de cette initiative, avec la mise en place d'une Fabrique des Communs Numériques, chargée d'identifier les briques logicielles prioritaires et de piloter leur développement en fédérant les acteurs publics, privés et communautés des communs numériques.

Pour les services cloud, la certification SecNumCloud sera réformée pour interdire les consortiums mixtes États-Unis/France (type Thales-Google), qui contournent l'objectif de souveraineté sans apporter de garantie réelle contre le Cloud Act. Elle sera réservée aux acteurs de droit européen, développant les champions français et européens du cloud (OVH, Scaleway, ...). L'obligation de recourir à SecNumCloud « 100% UE » sera étendue progressivement aux administrations de l'État, puis aux secteurs industriels stratégiques : industrie de défense, transports, banques, santé.

Proposition 2

FAIRE DES AIDES À LA TRANSITION UN LEVIER DE RELOCALISATION INDUSTRIELLE.

Le conditionnement des soutiens publics à des empreintes écologiques minimales est à la fois juridiquement possible, particulièrement légitime et **très efficace pour diminuer les importations**, qu'il s'agisse des motorisations électriques, des énergies renouvelables ou de l'économie circulaire.

L'introduction d'un score environnemental au bonus électrique a déjà permis de faire passer de 10% à 30% la part des ventes de véhicules électriques produits en France, en rendant inéligibles au bonus les modèles produits en Asie (voir SGPE et Insee). Avec un seuil d'« émissions de carbone » encore plus exigeant et notre proposition d'un leasing public pour 3 millions de véhicules électriques neufs sur 5 ans, la part des véhicules « Made in France » pourrait au moins doubler et relever en partie d'une nouvelle forme de commande publique. Autre avantage, les bonus électriques pourraient être conditionnés à un recyclage avec raffinage européen/national des matériaux critiques utilisés, afin de réduire notre dépendance majeure dans ce domaine.

Une meilleure gestion des flottes des administrations et des entreprises publiques permettra également d'augmenter la part des véhicules fabriqués en France. Ces flottes publiques représentent plus d'un tiers du parc des entreprises et administrations, ce qui en fait un levier non négligeable de la relocalisation industrielle des véhicules, en particulier pour les véhicules utilitaires et de sécurité.

De même, les soutiens publics aux filières des énergies renouvelables électriques devraient systématiquement intégrer des conditions favorisant indirectement la fabrication « locale ». Comme

pour l'éolien marin, dont les conditions industrielles, environnementales et sociales des appels d'offre n'ont pas été entravées par l'UE. Grâce à ces conditions, les parcs éoliens marins soutenus par l'argent public français sont à 70% fabriqués en France (assemblage et composants), contre moins de 10% pour l'éolien terrestre ou le photovoltaïque. Le retour progressif à un modèle de production électrique public permettra de faciliter la mise en place d'une stratégie industrielle basée sur un fort volume de commandes à travers EDF et les régions locales.

Proposition 3

RENDRE SYSTÉMATIQUE L'ÉTIQUETAGE CLAIR DES ORIGINES POUR L'ENSEMBLE DES ALIMENTS ET L'ÉTENDRE À D'AUTRES PRODUITS.

L'objectif est d'obliger à préciser les origines des ingrédients dans leur ordre décroissant afin d'éviter les tromperies classiques (étiquetage du seul pays d'emballage, d'un seul ingrédient, etc.) et d'instaurer des sanctions dissuasives compte tenu des risques élevés d'étiquetages frauduleux. Nous proposons donc de rendre obligatoire le label — jusqu'ici facultatif — Origin'Info. L'enjeu est crucial dans ce domaine compte tenu de l'importance centrale du critère « provenance » : les aliments transformés sans indication d'origine sont à 50% importés, contre seulement 10% des produits indiquant leur origine.

L'étiquetage d'origine ne doit pas se cantonner à l'alimentation. Nous devons proposer la création d'une infrastructure informationnelle publique afin de rendre les arbitrages économiques des consommateurs réellement éclairés : origines pas seulement pour le dernier assemblage, au moins 50% de valeur ajoutée en France pour obtenir le « Made in France », etc.

LE SABOTAGE DE L'ÉTIQUETAGE D'ORIGINE PAR LACTALIS ET LE GOUVERNEMENT ET LES POSSIBILITÉS POUR LE CONSOMMATEUR

L'étiquetage obligatoire des origines devrait déjà être mis en place, mais il est actuellement gelé au motif du règlement européen INCO. Certes contraignant, ce règlement prévoit pourtant à son article 39 la possibilité pour les États membres d'imposer une information sur les origines aux produits transformés, à condition d'un « *lien avéré entre l'origine de la denrée et un enjeu de santé publique (ou) de protection du consommateur (ou) de répression de la concurrence déloyale* » combiné à la preuve qu'une « *majorité des consommateurs attachent une importance à cette information/enjeu* ».

Or pour ces deux ensembles de critères, les preuves sont massives. D'une part de nombreux sondages ont prouvé l'importance attachée par les ménages à l'enjeu de bien connaître les origines des aliments. D'autre part **le lien entre l'origine et les enjeux de santé publique est incontestable**, compte tenu des écarts importants entre les réglementations sanitaires et/ou de contrôle des fraudes, en particulier entre la France et la quasi-totalité des pays tiers (hors UE).

Même la décision du Conseil d'État de mars 2021 qui a validé le recours de Lactalis contre l'obligation d'informer

DES ORIGINES ENT... GÉNÉRALISER

sur les origines des produits laitiers a souligné la responsabilité du gouvernement dans cette décision. Ce dernier s'est en effet limité à l'argument subjectif des consommateurs « qui veulent connaître les origines des aliments », alors que cet argument doit être complété par celui des « liens avérés » entre la qualité sanitaire des produits et leur origine. Selon le rapporteur de cette décision, le seul rappel des différences de réglementations sanitaires entre l'UE et les pays tiers pour l'élevage bovin aurait suffi à valider l'obligation d'informer a minima sur le détail des origines hors UE des laits. Mais le Gouvernement a étrangement choisi de ne pas utiliser cet argument pourtant évident et incontestable, sabordant ainsi la généralisation de sa propre expérimentation.

Depuis, l'étiquetage obligatoire est prévu dans la loi (article L. 412-4 du code de la consommation), mais la rédaction de cette loi la soumet à une autorisation préalable de l'UE, qui n'a toujours pas été demandée par le gouvernement... qui n'a pas non plus publié de décret d'application alors que cette loi a été votée il y a plus de quatre ans (avec un nouveau refus de cet étiquetage fin octobre 2025).

LES MAISONS DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI

Plus de 80% des Français ont une bonne image de la réparation, mais seulement 30% passent à l'acte.

L'offre est aujourd'hui insuffisante : pour le seul secteur de l'électroménager, les acteurs du secteur estiment qu'il faudrait former environ 5 000 nouveaux réparateurs et réparatrices. Selon l'association Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), la moitié des Françaises et Français réparerait davantage s'il était plus simple de trouver une offre près de chez soi.

C'est pourquoi nous développerons un nouveau service de proximité : **les Maisons de la Réparation et du Réemploi**. Présentes dans chaque quartier et chaque canton, elles auront pour objectif de lever un maximum de freins aux gestes de réparation et de réemploi.

Elles devront être visibles, identifiées, accessibles à proximité, comme les bureaux de Poste, et proposer un ensemble de services :

- **Informier** sur les aides, les démarches, les acteurs du territoire et orienter en fonction des besoins (gestion de l'annuaire des réparateurs locaux, connaissance des capacités techniques des différents acteurs, etc.).

- **Faciliter** l'ensemble des démarches logistiques et administratives (réception pour le compte d'un réparateur local, collecte à domicile, logistique des pièces détachées, prêts de remplacement, accompagnement administratif des petits réparateurs).

- **Réparer** ou faire réparer via les professionnels du territoire, des entreprises à but d'emploi ou des ateliers d'auto-réparation accompagnée.

- **Former** l'ensemble des publics dont les scolaires.

Le développement des Maisons de la Réparation et du Réemploi permettra ainsi de créer environ 50 000 emplois, qui contribueront à prolonger la durée de vie de nombreux produits, souvent importés, comme l'électroménager, **pour réduire à la fois notre empreinte écologique et notre déficit commercial.**

Ce seront aussi des **gains de pouvoir d'achat** substantiels : selon l'association HOP, prolonger de 3 ans la durée de vie de nos équipements permettrait de réaliser près de 2 000 euros d'économies par foyer.



RÉORIENTER L'ENSEMBLE DES SOUTIENS AUX ENTREPRISES : PRIORITÉ À LA BASE INDUSTRIELLE DES PME-ETI ET MOBILISATION DE L'ÉPARGNE.

Proposition 1

RÉORIENTER LES SOUTIENS PUBLICS VERS LES TISSUS DE PME ET ETI INDUSTRIELLES.

Au moins les deux tiers du potentiel de réindustrialisation de notre pays se trouvent au sein du tissu économique déjà existant selon une étude de la BPI. La stratégie de la Macronie a montré son inadéquation : après plus de 10 ans à vanter la *startup nation* et financer sans compter les innovations farfelues dans les insectes, l'avion à hydrogène, les nouvelles viandes ultra-transformées, ou encore les dirigeables géants, la part de l'industrie dans nos emplois et notre activité économique n'a cessé de s'éroder. Malgré d'importants moyens mobilisés, les rapports récents ont souligné que les subventions et participations de l'État se sont révélées peu efficaces car peu conditionnées et trop centrées sur les grandes entreprises ou des start-ups peu stratégiques.

Pour sortir de cette impasse, **nous proposons de rediriger les financements publics vers les ETI et les PME manufacturières**, en privilégiant des investissements en fonds propres patients, en contrepartie d'exigences strictes et suivies de la part de l'État, présent au conseil d'administration de ces structures

en qualité d'actionnaire, plutôt que des schémas de subventions plus ou moins déguisés vers des startups et des grands groupes.

En complément des participations au capital, nous proposons de **centrer les programmes d'aides publiques (subventions ou avances) également sur les PME et ETI industrielles**, en les conditionnant à leur impact direct et mesurable sur l'emploi national (ex. part des investissements avec des équipements « made in France ») et territorial (ex. emplois supplémentaires au regard de la dynamique d'emploi du bassin). En effet, un emploi industriel supplémentaire créé dans un territoire en difficulté a un impact nettement plus positif qu'un emploi ajouté dans les métropoles où l'activité est déjà concentrée et l'accès au logement difficile (Streit, 2026).

Nous proposons également de **mieux « lisser » les réductions de cotisations sur les salaires**. En effet, les réductions actuelles sont très fortes à proximité du Smic, ce qui incite les employeurs à ne pas augmenter leurs salariés proches du Smic, sous peine d'une forte hausse des cotisations patronales. Ce défaut explique que les bas salaires sont souvent rattrapés par le Smic... qui freine alors leur évolution en raison de son taux de cotisation inférieur. Des réductions un peu moins fortes à proximité du Smic et plus progressives permettront à la fois de « désmicardiser » les salaires et de davantage centrer les soutiens publics sur l'industrie où les salaires sont plus élevés.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) sera également recentré sur les PME et ETI industrielles et conditionné en termes de localisation des emplois. L'efficacité du CIR pour accroître l'effort de recherche des PME a en effet été démontrée par plusieurs évaluations. En revanche, cette aide publique est coûteuse et peu efficace pour les grandes entreprises, qui ne pourront plus en abuser.

Enfin, **100% des surcoûts liés à la remobilisation des friches seront pris en charge par l'État** afin de faciliter l'installation rapide et écologique de nouvelles usines. En effet, les besoins de foncier pour une réindustrialisation permettant de revenir à un solde

extérieur positif sont estimés à 30 000 ha supplémentaires d'ici 2035 par France Stratégie. Afin de sauvegarder les terres agricoles et orienter les implantations selon les territoires, au moins 2/3 de ces besoins de fonciers pourraient utiliser les friches, grâce à un soutien par l'État de 100% des surcoûts liés à la remise en état d'environ 1 Md/an selon les coûts moyens recensés par le Cerema.

Proposition 2

UNE PRODUCTION PUBLIQUE POUR LES SECTEURS OÙ IL FAUT REPRENDRE LE CONTRÔLE.

Lorsque les dépendances sont les plus « vitales » et que les grands groupes sont difficiles à contrôler ou sabotent l'outil de production national, il faut que l'État devienne majoritaire dans des pôles de production ciblés, en particulier dans la santé, la défense et le numérique.

C'est notamment le cas pour la proposition de **pôle public du médicament à « 2 étages »** : une production publique à court terme pour les produits de base critiques et une participation majoritaire dans des pôles d'entreprises dédiés aux médicaments innovants pour le moyen terme. Le pôle public du médicament serait une entité à gouvernance mixte (État, collectivités, représentants des soignants et des patients), dotée de deux missions complémentaires :

Mission n°1 : Une capacité de production nationale pour des médicaments essentiels à brevet public dans un premier temps, soustraite aux logiques de rentabilité à court terme.

Mission n°2 : Un rôle d'investisseur stratégique et de partenaire opérationnel pour les biotechs et entreprises pharmaceutiques françaises à fort potentiel innovant.

Ainsi, le pôle du médicament proposé ne se réduit pas à une simple nationalisation défensive. L'objectif est de reconstruire une souveraineté sanitaire et pharmaceutique à deux niveaux : sécuriser le présent et préparer l'avenir, avec une recherche dont les retombées publiques seront garanties. La production publique, sur le territoire français, d'une grande partie des médicaments concernés n'aura pas à se confronter à une problématique de brevet, ceux-ci étant tombés dans le domaine public, il est relativement aisé de produire des médicaments génériques.

Dans le domaine de la **défense**, il s'agira de monter au capital des entreprises qui vont le plus bénéficier des commandes publiques, afin de mieux contrôler l'argent public investi et soutenir de manière ciblée l'effort de R&D dans ce secteur.

Par ailleurs, notre proposition de gestion et d'acquisition publique des forêts privées délaissées vise avant tout la prévention des incendies, mais elle permettra également de garantir aux industries du bois des prix abordables et stables de leurs ressources, en complément de prix énergétiques réduits.

Pour les semi-conducteurs, il existe peu de solutions à court-moyen terme à l'échelle nationale, mais il est possible de s'inscrire dans le Chips Act 2 à l'échelle de l'UE. Si l'Europe est absente des puces pour les ordinateurs et data-centers, elle a encore des capacités pour les puces d'électronique de puissance (automobile, éolien). Les subventions sans contrepartie ayant là aussi échoué (ex. ST Micro), il faut dorénavant combiner la garantie de commandes à nos industriels, avec des participations publiques ciblées.

Proposition 3

MOBILISER UNE PART CROISSANTE DE L'ÉPARGNE NATIONALE POUR SOUTENIR LA BASE INDUSTRIELLE ET RÉDUIRE LA « FUITE » DES INDUSTRIES VERS LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS.

Les participations publiques et les prêts aux industries vont entraîner d'importants besoins en financements. Et ceci d'autant plus que des fonds nationaux devront être mobilisés pour éviter de nouveaux rachats des fleurons français, qui se sont multipliés ces dernières années.

Encore récemment, le gouvernement a laissé faire le rachat du principal fabricant français de pompes à chaleur (PAC) Atlantic, par un groupe américano-japonais. Et ceci quelques mois avant de multiplier par quatre les soutiens aux PAC. Des conditions d'« assemblage final dans l'espace économique européen » ont été ajoutées aux aides, mais elles n'empêcheront pas la délocalisation de la fabrication des composants ni la « fuite » des bénéfices financés par l'argent public vers l'étranger. Lorsqu'une industrie est subventionnée de manière significative ou qu'elle produit des biens stratégiques, aucune vente à des fonds étrangers ne doit être autorisée et l'épargne nationale doit être mobilisée pour que ces productions restent françaises et parfois publiques.

Pour faciliter le financement de nos industries en général et des participations publiques en particulier, **nous proposons de mobiliser une partie ciblée de l'épargne nationale**. Les tentatives dans ce sens ont échoué en raison d'une absence de contrainte pour les banques-assurances ou d'une trop faible incitation pour les épargnants, qui bénéficient de multiples avantages fiscaux non conditionnés, en particulier sur l'assurance-vie.

Nous proposons donc de **conditionner ces avantages fiscaux à l'intégration d'une part croissante de placements en obligations et fonds propres dans des industries non cotées**. Sur un encours de plus de 2 100 milliards d'euros et une collecte annuelle de plus de 160 milliards d'euros, la part de l'assurance-vie investie en fonds propres dans des entreprises non cotées est aujourd'hui inférieure à 2%. Un taux minimum même modéré de 5% ne présenterait aucun risque significatif pour les épargnants et permettrait de mobiliser progressivement au moins 70 milliards d'euros supplémentaires pour les fonds propres de nos industries, dont une partie via la Banque publique d'investissement (BPI) pour les participations publiques.

GARANTIR LES PRIX ÉNERGÉTIQUES LES PLUS BAS **AUX INDUSTRIES LOURDES **SANS AUGMENTER** **LES DÉFICITS PUBLICS.****

Proposition 1

GARANTIR UN PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PLAFONNÉ AU COÛT DE PRODUCTION FRANÇAIS, GRÂCE À LA GÉNÉRALISATION DES CONTRATS DE LONG TERME.

Même en dehors des crises, un avantage de 50% sur le prix de l'électricité est devenu plus décisif qu'une baisse de 30% du coût du travail pour la compétitivité des industries énergivores déjà électrifiées. Pour les industries encore principalement au gaz ou au charbon, un prix bas et stable de l'électricité permettra de plus rapidement sortir des fossiles importés et de les remplacer par de l'électricité produite en France.

La France a retrouvé depuis peu un léger avantage de prix sur l'électricité qui est environ 20 €/MWh moins cher que chez la plupart de nos voisins (hors Espagne et pays nordiques). Afin d'amplifier cet avantage et d'éviter les dommages majeurs de la crise énergétique de 2021-2023 nous proposons de généraliser les contrats à long terme gérés par un acheteur unique public (ex. RTE). Ce système bénéficiera à l'ensemble des ménages et des entreprises. Les industries se verraient proposer un prix de l'électricité bas et stable à long terme, jamais supérieur au coût de production national moyen et avec coût de distribution réduit et adapté au type de site.

Les tarifs « au plus bas » déjà souvent offerts aux plus gros consommateurs d'électricité seront étendus à l'ensemble des industries, afin qu'elles payent un coût réseau le plus bas possible. Afin d'éviter un report trop important de ces coûts de distribution vers les ménages et le tertiaire, ces coûts seront modérés par la limitation des projets d'interconnexions et des ENR aux coûts de raccordement les plus élevés (ex. éolien flottant ou petit PV), ainsi que par une prise en charge par l'État si besoin.

Avec ce nouveau système, la France restera intégrée au marché électrique européen pour les imports-exports, mais **les prix nationaux ne pourront plus augmenter** de 100 à 200% lorsque les coûts n'augmentent que de 30% comme en 2021-2023. Cette proposition est dépendante du rapport de force avec l'UE pour l'objectif de couvrir 100% de la production électrique, mais elle pourrait rapidement concerner 70% de la production en instaurant un contrat sur le nucléaire existant déjà validé à l'échelle UE, puis au moins 85% de la production en couvrant l'ensemble de la production d'Edf ajoutée aux autres producteurs de renouvelables déjà soutenus par des contrats.

Proposition 2

ÉLECTRIFIER AVEC DES COÛTS DE PRODUCTION LIMITÉS GRÂCE À LA MAÎTRISE DES « POINTES » DE CONSOMMATION.

Les pointes de consommations l'hiver nécessitent de développer de coûteux moyens de production (centrales à gaz, hydrogène, nucléaire) ou d'augmenter les importations. Pour limiter ces surcoûts, le principal levier est celui de la réduction des besoins de chauffage, qui ne peuvent être déplacés dans le temps. Notre proposition de stratégie de rénovation énergétique des bâtiments combinant isolation, pompes à chaleur et bois/réseaux de chaleur

permet à la fois de réduire fortement les factures sur l'ensemble de l'année et de limiter les pointes de consommation et donc les coûts de production de l'électricité. Par rapport au choix de seulement installer des PAC dans la plupart des bâtiments non isolés, l'impact sur les pointes l'hiver pourra être réduit d'au moins 15 GW en 2035, soit l'équivalent de 15 réacteurs nucléaires actuels.

L'autre enjeu pour réduire les coûts des productions et des importations est celui de la **maîtrise de l'implantation des centres de données**. Le développement dérégulé de ces sites pour l'intelligence artificielle a déjà entraîné une forte hausse des prix de l'électricité aux États-Unis (Chancel 2025). À rebours du développement non maîtrisé et non souverain également constaté en France, nous proposons de réguler ces implantations en privilégiant les centres de données appartenant à des groupes français dans lesquels l'État participe au capital.

En dehors du cas de l'Espagne (peu soumise à des hivers froids), il sera encore plus difficile pour nos voisins d'électrifier leurs bâtiments et leurs industries sans recourir fréquemment à des moyens de production coûteux l'hiver (ex. centrales à gaz). En effet, leurs moyens de production décarbonés ne sont pas pilotables pour la majorité d'entre eux (éolien et solaire), leur approvisionnement dépend ainsi fortement des exportations françaises.

Proposition 3

RÉPLIQUER PAR DES SUBVENTIONS INDIRECTES CIBLÉES AUX CONCURRENCES DÉLOYALES.

Il n'y a pas que la Chine qui subventionne massivement ses industries lourdes : l'Allemagne vient également de voter une subvention d'environ 50 €/MWh pour ses industries électro-intensives. L'aide prévue pourra diviser par deux le coût de la moitié de la consommation annuelle des sites industriels allemands les plus énergivores. La Commission européenne ayant accepté ce dumping massif alors que l'Allemagne utilise déjà en « passager clandestin » les réseaux électriques de ses voisins, la France sera d'autant plus légitime pour répliquer.

Le coût public de ces répliques aux dumpings étrangers sera d'autant plus limité que :

- 1 /** Les prix français resteront alignés sur les coûts de production.
- 2 /** Le coût de production moyen français restera maîtrisé.

L'ensemble de ces mesures pourraient permettre une hausse de la production des industries lourdes de l'ordre de 20%, soit l'équivalent des pertes accumulées lors de la crise énergétique de 2021-2023.

En plus de l'industrie lourde, ces prix bas et stables de l'électricité sont le facteur n°1 d'implantation des data-centers, qui pourront être bénéfiques à condition d'une maîtrise de leur développement et d'un contrôle national ou public.

REVALORISER LES MÉTIERS INDUSTRIELS ET LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES.

Proposition 1

REDONNER TOUTE LEUR PLACE AUX TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE.

La réindustrialisation du pays devrait créer au moins 600 000 emplois d'ici 2035¹, soit environ 20% de plus qu'actuellement. Les ouvriers qualifiés et techniciens représentent environ la moitié de ces besoins d'emplois, l'autre moitié étant composé de cadres, ingénieurs et métiers non industriels. Si le manque d'attractivité des métiers de l'industrie est souvent souligné pour les ouvriers en particulier, il s'explique notamment par les fermetures d'usines et la hausse de l'intérim qui n'incitent pas à s'engager dans ce secteur. De plus, les emplois créés dans les métropoles et littoraux impliquent des coûts élevés du logement pour des travailleurs souvent mal payés.

Pour rendre plus attractifs les métiers de l'industrie, le premier levier est donc la perspective d'une renaissance industrielle fortement soutenue et protégée sur l'ensemble du territoire. Surtout, **nos propositions pour de meilleurs salaires, horaires et carrières vont concerner la plupart des 1,6 million d'ouvriers et techniciens de l'industrie.** L'indexation des salaires sur l'inflation, le

1. France Stratégie, *Réindustrialisation de la France à horizon 2035 : besoins, contraintes et effets potentiels*, 2024.

doublement de la rémunération des horaires atypiques ou la retraite anticipée pour compenser la pénibilité permettront de faciliter le recrutement d'au moins 20% d'ouvriers et techniciens supplémentaires.

Proposition 2

RENFORCER LES SOUTIENS AUX FORMATIONS SUPÉRIEURES, EN ALTERNANCE ET CONTINUES POUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE.

L'offre de formations initiales et continues devra s'adapter à cette montée en puissance des relocalisations. C'est pourquoi nous proposons de renforcer l'offre de formations de proximité, en particulier le nombre et la diversité des places de BTS dans les villes petites et moyennes, afin d'offrir une alternative aux jeunes des familles modestes et moyennes pour qui se loger dans les métropoles pour y faire des études est devenu inabordable.

Ce sont pour les métiers d'ouvriers qualifiés et de techniciens que les tensions sont les plus fortes et que les formations en apprentissage ont une réelle plus-value selon l'ensemble des études du Céreq à l'IGAS en passant par l'OFCE et la Cour des comptes. **C'est pourquoi nous proposons de recentrer les soutiens à l'alternance sur ces formations, en particulier dans l'industrie.**

Les emplois créés et les évolutions des métiers nécessiteront également une adaptation des formations continues. L'accès à des formations pour se reconvertir est particulièrement restreint pour les ouvriers et employés, avec moins de 20 000 Projets de Transition Pro (PTP) financés par an, contre plus de 40 000 Congés Individuels de Formation (CIF) par an avant 2018.

La plupart des reconversions sont financées lorsque les ouvriers et employés sont déjà au chômage, avec environ 110 000 formations certifiantes de plus de 6 mois de demandeurs d'emploi financées par les Régions, France Travail ou les branches, dont les trois quarts pour les moins qualifiés. Moins de 150 000 reconversions par an possibles pour l'ensemble des travailleurs essentiels n'est pas suffisant pour leur permettre à tous une « garantie de reconversion » lors de leur carrière, surtout dans un contexte de réindustrialisation. De plus, les travailleurs devraient pouvoir bénéficier plus souvent d'une formation pour se reconvertir, sans attendre de passer par la case « chômage » et sans dépendre du bon vouloir de leur employeur, qui a rarement intérêt à ces qualifications et reconversions.

C'est pourquoi nous proposons de **doubler le nombre de formations de reconversions bénéficiant d'un financement public**, afin de rendre possible les mutations professionnelles liées à la réindustrialisation et aux autres chantiers écologiques.

MOT DE LA FIN

DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN

*Responsable du programme
et porte-parole de François Ruffin*



Le 30 avril 2025, le groupe pharmaceutique Sanofi a officialisé la cession d'Opella, sa filiale qui fabrique notamment le Doliprane, au fonds étatsunien CD&R. Comment, dans le pays de Pasteur, en arrive-t-on à délocaliser la production du médicament le plus prescrit à la population ? Voilà les conséquences, qui paraîtraient absurdes si elles n'étaient pas délétères, de la « mondialisation heureuse ».

Ils nous demandent pourtant en permanence des sacrifices. Parce que baisser les cotisations sociales, geler les salaires, multiplier les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, cela aurait dû permettre, selon eux, d'augmenter la « compétitivité ». Résultat : le chômage atteint les 8,6% à la mi-2026, soit le niveau le plus haut depuis 2020. Les plus de 150 milliards d'euros d'aides publiques aux grandes entreprises consenties chaque année par le gouvernement n'ont pas empêché les fermetures et les délocalisations d'usines.

Nous proposons de mettre fin à ce gâchis. D'abord, en relocalisant la production de 100 produits stratégiques, parce que la véritable souveraineté est celle qui rend possible l'autonomie stratégique d'un peuple. Nous devons réorienter les aides et la commande publiques vers le « Fabriqué en France », vers les petites et moyennes entreprises, celles qui sont pourvoyeuses d'emploi,

plutôt que vers les grands groupes qui encaissent tout en délocalisant. Enfin, dans les domaines où notre souveraineté impose de reprendre le contrôle, il faut assumer une production publique : c'est le pôle public du médicament.

Face à la concurrence déloyale, nos exigences écologiques seront notre première protection. Nous devons imposer un rapport de force au sein de l'Union européenne pour sortir des traités de libre-échange qui ne respectent pas nos normes : c'est une mesure de santé publique !

Si produire en France est une nécessité, nous devons produire des objets durables, et favoriser le réemploi et la réparation, plutôt que de remplacer sans cesse nos lave-linge et ordinateurs en panne. Nous maillerons le territoire de ces Maisons de la Réparation et du Réemploi : en plus de préserver le pouvoir d'achat et de limiter les déchets et la production d'objets neufs, elles représentent une source de formation et d'emplois pérennes et non délocalisables.

Notre pays regorge de savoir-faire. Il est temps de retrouver notre souveraineté stratégique, en redonnant de la fierté à celles et ceux qui travaillent et en faisant confiance aux entreprises qui produisent en France.

REMERCIEMENTS

**CE CAHIER A ÉTÉ RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN, DÉPUTÉE DU VAL-DE-MARNE,
RESPONSABLE DU PROGRAMME ET PORTE-PAROLE
DE FRANÇOIS RUFFIN.**

**Merci à toutes celles et ceux qui ont
permis à ce cahier de campagne de voir le jour :**

Zélie Geneix,
Coordinatrice de l'expertise.

Vincent Burnand,
Coordinateur des cahiers de campagne.

Nicolas, Esteban et Charline,
Co-capitaines du groupe de travail Industrie.

*Aux intellectuels, chercheurs et chercheuses,
pour leurs éclairages.*

*Les experts du groupe Industrie et Économie
et plus particulièrement à Kevin, Marin, Kilian et Gabrièle.*

*Les experts des autres groupes thématiques ayant participé,
dont Clément, Rémi, Alexis, Maël, Baptiste, Gwenola et Olivier.*

Dimitri Bourrié, pour la mise en page de ce cahier.

Didier Francini, pour les dessins.

CAHIER DE CAMPAGNE N°7

POUR PROTÉGER NOTRE INDUSTRIE, RELOCALISER 100 PRODUITS STRATÉGIQUES

Vous tenez entre vos mains l'un des cahiers de campagne Debout ! Chacun de ces fascicules est dédié à une mesure phare, argumentée et chiffrée.

Après 25 ans passés à arpenter le terrain, à recueillir les parcours de vie et à porter votre voix, François Ruffin a décidé de mener la bataille pour une vie plus juste, plus digne, plus heureuse.

Ce cahier est garanti sans IA et avec plein d'intelligence collective. Celle des vrais gens, des experts, des intellectuels, des syndicalistes, des artistes, des associations... et de tous les bénévoles qui phosphorent depuis des mois pour qu'il puisse voir le jour.

Parce que c'est ça, un cahier de campagne : les pieds dans le réel et le stylo aussi !

nouspresident.fr